

correspondants à l'Académie des Sciences de France, Sarrazin et Gaultier. Il ne faudrait pas qu'il fût dit que Raynal a eu raison d'écrire que les créoles américains ne se sentaient aucune disposition pour les sciences exactes.

Je viens de vous dire les origines de notre compagnie, le but qu'elle poursuit et les travaux de ceux qui en font partie. Ceux-ci, on les appelle parfois, avec une petite teinte d'ironie, des Immortels.

Immortels! Hélas! Non! Ils meurent, pas assez vite peut-être au gré de ceux qui aspirent à leurs fanterils, mais enfin ils meurent comme les autres et sans qu'il en soit de leur faute. La garde qui veillait aux barrières du Louvre ne préservait pas les rois de la cruelle esgarde, et ne saurait non plus en protéger nos membres. Dans la section française, pour ne parler que de celle-là puisque nous sommes à Québec, des vingt membres qui furent nommés par le marquis de Lorne, il n'en reste plus que cinq sur nos registres: Mgr Bégin, l'honorable juge Routhier, MM. Paul de Cazes, Pamphile LeMay et Benjamin Sulte. Trois ont pris leur retraite: Sir James LeMoine, l'honorable Hector Fabre et M. Napoléon Bourassa. Les autres: Chauveau, Casgrain, Oscar Dunn, Faucher de Saint-Maurice, Marchand, Marmette, Bois, Tanguay, Tassé et Verreau sont disparus depuis longtemps déjà. Nous venons de perdre cette année Napoléon Legendre, le doux écrivain de la famille et des choses intimes du foyer, et Louis Fréchette, le poète de la *Légende d'un peuple*, dont les vers vibrant comme des coups de chœur chantaient nos gloires nationales.

Afin de remplir ses cadres la section française vient d'élire quatre nouveaux confrères, l'honorable sir François Langelier, juge en chef de la Cour supérieure de Québec, et M. P. B. Mignault, avocat de Montréal, deux juristes dont les commentaires sur le code civil sont consultés à l'égal de ceux des grands maîtres de la jurisprudence de France; l'honorable Rodolphe Lemieux, ministre des postes et du travail, un orateur distingué de la tribune politique et du prétoire, M. Adjutor Rivard, professeur à l'Université Laval, un lettré délicat, dont la prose facile court à travers le *Bulletin de la Société du Parler Français* comme une eau toujours fraîche et jaillissante.

De son côté, la section de littérature anglaise a élu le professeur Wrong, de l'Université de Toronto, qui vient de publier un livre très foillé sur une de nos seigneuries de la province de Québec. Tous ces nouveaux confrères ont été élus à l'unanimité des voix. C'est la preuve évidente de leurs mérites. Et c'est la preuve aussi que la végétation des académiciens ne s'arrête pas un instant et qu'aux couches anciennes se superposent les couches nouvelles.

Le Marquis de Lorne, notre fondateur, aurait voulu que chaque session annuelle de notre société eût lieu dans les principales villes du Canada à tour de rôle. Ainsi, disait-il, les membres auront l'agrément de voyager, ils acquerront une parfaite connaissance de leur pays et ils viendront en contact avec ses lettrés et ses savants. Le noble Lord comptait sans les distances énormes qu'il faut parcourir au Canada, et qui auraient obligé nos membres, la plupart professeurs d'Université ou fonctionnaires de l'Etat, à des absences prolongées. Notre société a donc presque toujours tenu ses sessions dans la capitale fédérale. Cependant, en 1891, elle reçut à Montréal l'hospitalité de l'Université McGill, puis plus tard celle de l'Université de Toronto. Depuis, elle est allée tour à tour célébrer à St-Jean du Nouveau-Brunswick et à Halifax les grands événements historiques du voyage de Cabot et de la découverte de la rivière St-Jean par Champlain. L'an prochain, elle ira probablement à Winnipeg.

C'est en 1890 qu'elle reçut pour la première fois l'invitation de venir siéger à Québec. Cette invitation lui était adressée par un homme qui a laissé un excellent souvenir dans votre ville et qui était alors ministre des travaux publics dans le Gouvernement de la Province, je veux dire l'honorable Pierre Garneau. Un concours de circonstances heureuses a voulu que le fils de cet homme distingué, devenu à son